

COMMUNIQUE DE PRESSE

Montpellier, le 23 septembre 2021

COVID 19

LE VAXIBUS « ÇA VA ? ÇA VAX ! » EN TOURNEE A MONTPELLIER !

L'opération Vaxibus du ministère des Solidarités et de la Santé en partenariat avec Skyrock fera étape à Montpellier le lundi 27 et le mardi 28 septembre 2021. Les jeunes à partir de 12 ans pourront se faire vacciner, puis enregistrer une dédicace diffusable sur les ondes de la radio Skyrock.

Ce dispositif de vaccination itinérant vise à accélérer la vaccination des adolescents et des jeunes majeurs. Le vaxibus, aux couleurs de Skyrock et du ministère des Solidarités et de la Santé, équipé d'une plateforme de vaccination et d'un studio radio, **proposera aux jeunes de Montpellier, le lundi 27 et le mardi 28 septembre, une vaccination immédiate (sans rendez-vous) opérée par les sapeurs-pompiers du SDIS de l'Hérault**, en lien avec les équipes de l'ARS Occitanie.

Chaque jeune qui se fera vacciner pourra ensuite enregistrer dans le studio une dédicace. Les meilleures seront diffusées sur les antennes de Skyrock. Ainsi, tout au long de ces 2 jours, un animateur de la radio sera présent.

La vaccination des plus jeunes est un levier important pour tendre vers l'immunité collective et lutter ensemble contre le virus. Si les jeunes développent plus rarement des formes graves de la Covid-19, ils ne sont pas pour autant épargnés par la Covid, ni par les « Covid longs », et ont également besoin d'être protégés de la maladie et de protéger leurs proches en se vaccinant. La vaccination constitue, pour eux aussi, le gage de pouvoir retrouver une vie normale, avec le maintien des écoles ouvertes, des activités sportives et de loisir.

Le vaxibus sera stationné à Montpellier

Le lundi 27 et le mardi 28 septembre 2021, de 12H à 20H

Au parking Joffre, sis rue d'Argencourt (*devant l'entrée du lycée Joffre*)

Cabinet du préfet

Service départemental de
la communication interministérielle
Tél. : 04 67 61 61 25
Mél. : pref-communication@herault.gouv.fr
Site : www.herault.gouv.fr
Réseaux sociaux : @prefet34

34 place des Martyrs de la Résistance
34062 Montpellier CEDEX 2

INFORMATIONS IMPORTANTES

Documents à apporter pour se faire vacciner :

- Les **mineurs, de 12 à 15 ans inclus**, doivent présenter lors de la vaccination la carte Vitale d'un de leurs parents ou titulaires de l'autorité parentale ou une attestation de droit mentionnant le numéro de sécurité sociale d'un de leurs parents ou titulaires de l'autorité parentale. Ils doivent également présenter une autorisation parentale. L'attestation parentale est disponible sur le site du ministère des Solidarités et de la Santé : https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/fiche_-_autorisation_parentale_vaccin_covid-19.pdf
- Les **mineurs de 16 ans et plus** doivent apporter une pièce d'identité. Il est également conseillé mais non-obligatoire d'apporter sa carte vitale ou une photocopie, ou bien la carte vitale de l'un des parents si l'on n'a pas sa propre carte.

Plus d'informations sur www.solidarites-sante.gouv.fr/covid-19-vaccination-des-mineurs

Cabinet du préfet

Service départemental de
la communication interministérielle
Tél. : 04 67 61 61 25
Mél. : pref-communication@herault.gouv.fr
Site : www.herault.gouv.fr
Réseaux sociaux : @prefet34

34 place des Martyrs de la Résistance
34062 Montpellier CEDEX 2